

Un mécénat pour rénover l'église de Conas

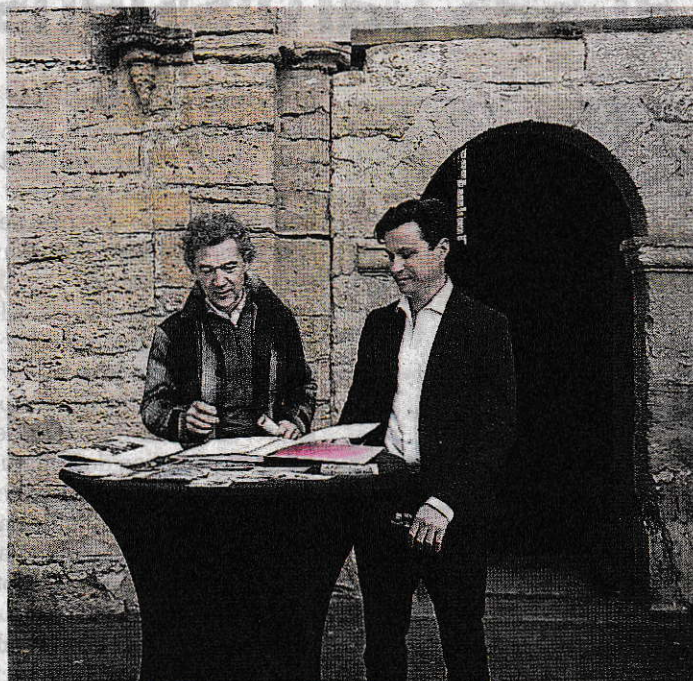
PATRIMOINE

Le vigneron Jean-Claude Mas a apporté la somme de 35 000 €.

Lors du dernier conseil municipal, le maire, Armand Rivière, avait rappelé que « la Ville de Pézenas est propriétaire de l'église Saint-Martin sise au hameau de Conas, édifice dont les premières constructions remontent à la seconde moitié du XV^e siècle. Le mécénat est envisagé pour participer à la restauration de l'édifice dont les signes de fragilité touchent la toiture et le clocher et qui nécessitent également la reprise du parvis ».

Il avait été demandé aux élus d'ouvrir ce chantier au mécénat et d'autoriser le maire à signer les conventions de mécénat. Ce vendredi 28 mars, en présence du premier magistrat, de Jean-Claude Mas, vigneron et fondateur des domaines Paul Mas, ainsi que de nombreux élus, la convention de mécénat a été signée. Dans le cadre de cette convention de mécénat Jean-Claude Mas fait don de 35 000 € pour financer les travaux à effectuer sur l'édifice, sur la toiture et la façade pour pallier au désordre de la végétation.

Myriam Sirventon, présidente



Le maire et Jean-Claude Mas ont signé la convention.

de l'association Les Amis de Pézenas, a dressé un historique des travaux entrepris par l'association. De 1979 à 1981, l'association, a monté un chantier de jeunes bénévoles, avec le soutien de la municipalité de l'époque et le ministère de la Culture, fortement soutenus par les habitants. Depuis 1983, elle s'attelle à la rénovation, la restauration et l'entretien du monument.

« Il est important pour la commune que des entrepreneurs locaux investissent à la fois pour mener des grands projets mais

également pour aider à la restauration du patrimoine plus petit. Pour soutenir ces aides, en juin, lors du festival de Molière, la Ville proposera un spectacle de théâtre sur le parvis de l'église », a indiqué Armand Rivière.

Pour finir, Jean-Claude Mas, dont la propriété est mitoyenne de l'église, a précisé : « Ma mère n'était pas la gardienne des lieux, mais elle a toujours tout fait pour les protéger, c'est un patrimoine qui fait partie de mon héritage. »

► Correspondant Midi Libre : 06 52 72 23 49.